

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016

2016 DASCO 152 Subvention (2.000 euros) à l'Association Solidarité Paga Lagny Davout PLD pour une action Politique de la Ville (20e).

Mmes Alexandra CORDEBARD et Colombe BROSSSEL, rapporteures.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales notamment son article L. 2511- 1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 octobre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'Association Solidarité Paga Lagny Davout pour une action dans le 20e arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 24 octobre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission et par Mme Colombe BROSSSEL, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 2.000 euros est attribuée à l'Association Solidarité Paga Lagny Davout PLD, 31 boulevard Davout (20e), (12966) (dossier n° 2016_04441) pour une action intitulée « Culture : Ateliers périscolaires et sorties éducatives ».

Article 2 : La dépense correspondante d'un montant total de 2.000 euros sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 213, ligne VF80002 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'année 2016 et ultérieures.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO